

Forret Marie
Lahousse Sophie
Vaneukem Céline



Principes de politique et d'organisation scolaire :

Pour ou contre le redoublement ?

Table des matières

I.	Introduction	p. 3
II.	Synthèse	p. 3
	1. Qu'est-ce que le redoublement ?	p. 3
	2. La situation actuelle en Communauté Française de Belgique	p. 3
	2.1. Les différentes lois et décrets relatifs au redoublement	p. 3
	2.2. Les taux de redoublants dans l'enseignement secondaire ordinaire (2006-2007)	p. 3
	2.3. Le coût annuel engendré par le retard scolaire, à charge du budget de la Communauté Française	p. 4
	3. Les informations scientifiques et les recherches actuelles	p. 4
	3.1. Les principales recherches sur le redoublement	p. 4
	3.2. Les conséquences du redoublement	p. 4
	4. Les différentes positions argumentées sur le redoublement	p. 5
	4.1. La position des chercheurs	p. 5
	4.2. Ma position des enseignants et des parents	p. 5
	4.3. Pour cette incompréhension entre chercheurs et enseignants, parents ?	p. 5
III.	La table ronde	p. 6
	1. Présentation des intervenants	p. 6
	2. Synthèse de la table ronde	p. 6
IV.	Conclusion	p. 7
V.	Références bibliographiques	p. 8
VI.	Annexes	p. 9

I. Introduction

A l'heure actuelle, la plupart des spécialistes s'accordent pour affirmer que le redoublement n'est pas une solution face à l'échec scolaire. Tandis que certains le voient comme inefficace et sont favorable à son abandon tout comme dans certains pays scandinaves où cette méthode s'est avérée particulièrement efficace. D'autre, au contraire, croient en ses vertus et le considèrent comme la seule solution face à l'échec scolaire.

II. Synthèse

1. Qu'est-ce que le redoublement ?

« Le redoublement consiste à faire recommencer l'entièreté du parcours à celui qui ne parvient pas à franchir un ou plusieurs obstacles ou qui donne l'impression de traîner par rapport aux autres » (Jean-Luc Van Kempen).

2. La situation actuelle en Communauté Française de Belgique

2.1. Les différentes lois et décrets relatifs au redoublement

Dans les années 1990, suite au constat d'un usage massif du redoublement et de son coût très important, plusieurs politiques contre le redoublement sont menées afin de dénoncer l'inefficacité du redoublement. Ainsi, les décrets et arrêts suivants ont été créés dans le but de pallier les effets négatifs engendrés par le redoublement :

- Par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 19 juillet 1993, le redoublement est interdit au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire. Ainsi, tous les élèves de 1^{ère} année secondaire passent automatiquement dans l'année supérieure. Toutefois, suite aux multiples controverses à ce sujet, le passage automatique est supprimé par le décret du 19 juillet 2001.
- Le décret « école de la réussite » du 14 mars 1995 relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental a pour finalité de définir les étapes et les cycles ainsi que le principe d'interdiction de redoublement dans l'enseignement fondamental.
- Le décret « Missions » du 24 juillet 1997 définit les missions prioritaires, les programmes et les socles de compétences de l'enseignement fondamental et secondaire et organise les structures propres à les atteindre.
- Le décret « cadre » du 13 juillet 1998 fixe le cadre et l'organisation de l'école en vue de rencontrer les obligations d'apprentissage du décret « missions ».
- Le socle de compétences 1999 définit les compétences de base minimales pour tous les élèves.

2.2. Les taux de redoublants dans l'enseignement secondaire ordinaire (2006-2007)

Les statistiques affirment que, dans l'enseignement secondaire ordinaire en Communauté française, le taux d'élèves redoublants s'élève à 13,6% pour toutes les années confondues. Plus en détails on peut s'apercevoir que, dans le 1^{er} degré d'enseignement, il y a 10,9% de redoublants en 1^{ère} année ainsi que 8,4% en 2^{ième} année. Ensuite, dans le 2^{ième} degré, ces taux évoluent et passe à 19,7% en 3^{ième}

année et à 16,4% en 4^{ème} année. Et pour terminer, dans le 3^{ème} degré, le taux de redoublants s'élève à 17% en 5^{ème} année tandis qu'il est nettement plus bas en 6^{ème} année et atteint 7,2%. Il s'agit du taux le plus bas de toutes les années de secondaire. (Voir annexe 1).

2.3. Le coût annuel engendré par le retard scolaire, à charge du budget de la Communauté française

	Budget 2007 (en millions d'euros)	Taux de redoublement	(en millions d'euros)
Primaire ordinaire	1.058	4,3%	46
Secondaire ordinaire	2.234	13,6%	304

Source : CFWB & Etnic, *Statistiques de l'enseignement de plein exercice et budget des dépenses d'enseignement, 2006-2007.*

3. Les informations scientifiques et les recherches actuelles

3.1. Les principales recherches sur le redoublement

D'après les recherches menées par Holmes, le redoublement aurait un impact négatif sur beaucoup de domaines, qu'ils soient de l'ordre cognitifs ou affectifs. De plus, le moment où surviendrait ce redoublement aurait également un impact sur les résultats. En effet, il serait plus opportun de faire doubler au milieu du primaire qu'au début (à titre préventif) ou à la fin. Après avoir suivi des élèves au même âge mais les uns ayant redoublé et les autres non, ainsi que des élèves de niveau scolaire identique, on peut constater que le redoublement n'a pas d'effet réel car qu'ils aient redoublé ou non les élèves plus faibles arrivent au même niveau cognitif même si ceux qui ont doublé y arrivent un an plus tard. Ils « perdent » donc une année.

Concernant les remédiations, on observe pas non plus d'effet positif lié au redoublement. En effet les élèves qui ont été promu malgré leurs difficultés mais qui suivent un accompagnement personnalisé obtiennent de nettement meilleurs résultats que leurs condisciple ayant doublé et reçu ce même accompagnement.

On peut donc dire que les recherches actuelles tendent vers un passage dans l'année supérieur malgré les difficultés de l'élève. Ce passage serait positif en tous points.

3.2. Les conséquences du redoublement

Au travers de divers articles, nous nous sommes rendues compte que l'estime de soi ou plutôt la confiance en ses capacités d'apprentissage (le terme estime de soi étant trop vague) peut être facilement fragilisée par un échec scolaire. Cette confiance peut aussi varier d'une matière à l'autre. En effet, l'élève réagira différemment en fonction des ses goûts pour telle ou telle matière, de la manière dont le professeur aborde la matière ainsi que des messages parfois subtils qu'il transmet à l'élève (certains enseignants critiqueront la personne plutôt que de stipuler que c'est bien le travail qui est critiqué et non l'élève, la façon d'annoncer les points peut s'avérer aussi être un moment extrêmement sensible, ...).

Tous ces différents aspects vont soit entraîner une situation de motivation où, face à sa réussite l'élève va se sentir valoriser, va prendre confiance en lui et donc cette situation augmentera encore la confiance qu'il a en lui, confiance qui lui permettra de réussir encore mieux lors des prochaines situations d'évaluation. L'opposé de cette situation sera qu'un élève en difficultés ne sera pas valorisé et c'est un véritable cercle vicieux qui se mettra en place : un échec va renforcer un manque

de confiance en ses capacités d'apprentissage et ce manque de confiance confrontera l'élève à de nouveaux échecs

Que l'élève se trouve dans la première ou la deuxième situation dépendra énormément de l'interprétation qu'il se fera de la situation. En effet, certains élèves face à un échec scolaire vont expliquer cet échec par un manque d'étude, un manque de chance, ... cette explication n'aura alors aucune conséquences sur la confiance en ses capacités de cet élève. Par contre, un élève qui se croit responsable de son échec pourrait très rapidement se retrouver dans le cercle vicieux décrit ci-dessus. L'interprétation joue donc un rôle très important.

Nous allons maintenant développer un autre facteur prépondérant par rapport à la confiance en ses capacités d'apprentissage, ce sont les messages que les enseignants font passer aux élèves. Il s'agit de la communication orale mais aussi des messages non verbaux, c'est-à-dire les attitudes de l'enseignant face à ses élèves. Mais comme précisé plus haut, il faut aussi faire attention à l'annonce des résultats. L'auteur Benoît Galand rappelle qu'il est préférable de communiquer ceux-ci sous forme de commentaires positifs et négatifs plutôt que de présenter une note seule et sans feedback. C'est aussi à l'enseignant de présenter l'action pédagogique comme une occasion de développer ses compétences plutôt que de ne voir que le côté évaluation et compétition de l'école.

On voit donc que de nombreux facteurs peuvent influencer la confiance en ses capacités d'apprentissage et que celle-ci peut rapidement augmenter ou diminuer. Il s'agit donc de mettre en place diverses techniques permettant d'aborder l'évaluation scolaire de la manière la plus positive qu'il soit. Ce n'est pas chose impossible vu, qu'heureusement, de nombreux élèves arrivent à tirer un bon parti de leur échec scolaire.

4. Les différentes positions argumentées sur le redoublement

4.1. La position des chercheurs

La majorité des chercheurs qui ont réalisé des études sur le redoublement confirment que ce dernier n'est pas nécessairement favorable à l'élève. Au contraire, il amènerait au découragement ainsi qu'à une démotivation.

4.2. La position des enseignants et des parents

Pour d'autres personnes, telles que certains enseignants ou parents, le redoublement est vu comme indispensable pour permettre aux élèves de se remettre à niveau ou encore d'acquérir davantage de maturité.

4.3. Pourquoi cette incompréhension entre chercheurs et enseignants, parents ?

Selon Dubet, l'incompréhension entre chercheurs et enseignants se comprend à partir du simple fait que ces acteurs occupent des positions différentes dans le système et ont donc des points de vue différents sur celui-ci.

III. La table ronde

1. Présentation des intervenants lors de la table ronde

C'est avec un très grand plaisir que nous avons accueilli lors de la table ronde les trois intervenants suivants, qui ont fourni un point de vue très intéressant :

Monsieur **Dany Hismans** est Directeur du Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut de Saint-Ghislain. Cet intervenant vit également cette réalité du redoublement au quotidien et sur le terrain, c'est pourquoi sa participation à la table ronde est essentielle. La présence d'un deuxième directeur d'établissement scolaire peut s'avérer enrichissante dans le sens où Monsieur Dany Hismans travaille dans un établissement d'enseignement technique tandis que Madame Patricia Potigny travaille dans un établissement d'enseignement très majoritairement général. Ces derniers vivent donc une réalité qui peut être tout à fait différente selon la filière d'enseignement privilégiée dans leur école. Confronter ces deux points de vue peut être extrêmement enrichissant.

Madame **Patricia Potigny**, anciennement enseignante en chimie et physique, est aujourd'hui directrice au Collège Saint-Augustin de Gerpinnes. Elle est également conseillère provinciale au sein du Mouvement Réformateur (MR) dans la région de Charleroi. Nous tenions à ce qu'une personne qui vit cette réalité du redoublement dans la vie quotidienne soit présente lors de ce débat. En effet, il paraît primordial que ce débat soit alimenté par une personne travaillant sur le terrain au jour le jour et qui, par conséquent, doit avoir un point de vue judicieux à ce propos.

Monsieur **Hugues Draelants** est Docteur en sociologie et chargé de recherches FNRS à l'Université de Louvain. Il travaille notamment à la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et Politiques (ESPO) dans l'Unité d'Anthropologie et de Sociologie (ANSO) ainsi que dans le Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur la Socialisation, l'Education et la Formation (GIRSEF). Ses thématiques et intérêts de recherche concernent principalement la sociologie de l'éducation (politiques d'éducation, organisations scolaires, professionnels de l'éducation,...) et la sociologie de la communication (TIC, sociologie de l'Internet,...). Etant donné que la question du redoublement fait partie de ses travaux de recherche, sa présence nous a dès lors semblée particulièrement précieuse afin d'alimenter cette table ronde.

2. Synthèse de la table ronde

Pour Mr Hismans : sa situation de départ est la suivante : il est contre le redoublement et essaye de l'éviter à ses élèves dès que possible. Il aimerait privilégier un apprentissage par module ce qui permettrait à ses élèves de présenter uniquement la matière dans la quelle il a échoué. Dans cette optique, il met en place, dans les limites des lois actuelles, des programmes d'apprentissage personnalisés pour les élèves redoublants. Les sources de ce redoublement seraient :

- Il souhaiterait que tous les élèves sortent avec un bagage commun des primaires afin de ne pas créer des inégalités de connaissances avant même que les secondaires n'aient commencé.
- Il trouve également que l'on devrait attacher plus d'importance à l'orientation des élèves. cela pourrait éviter que le redoublement doive s'en charger.

Pour Mme Potigny : au départ, elle se dit pour le redoublement même si elle est consciente qu'il n'est pas possible d'avoir une position tranchée sur le sujet. Elle est en accord sur les différentes opinions de M. Hismans par rapport à l'orientation qui n'est pas assez bien préparée ainsi que par rapport aux inégalités dès la sortie du primaire. Cependant elle n'organise pas de classe de remédiation pour ses élèves car le redoublement ne concerne qu'une partie de ceux-ci et qu'il est donc plus facile de changer que quelques heures de cours dans la grille horaire de l'élève de manière à respecter la loi tendant vers un programme personnalisé.

Pour Mr Draelants : il ne donne pas un avis tranché concernant la problématique car pour lui les chercheurs n'ont pas à se positionner. Il va vite aborder la problématique de la loi de 1993, qui a été mal entrée en vigueur et qui n'a été mise en place que pour des raisons économiques vu le coût du redoublement mais ils n'ont pas assez aidé les enseignants à appliquer le décret grâce à de nouvelles pédagogie. De plus, ce décret a été aboli trop tôt car il faut selon lui une dizaine d'années sont nécessaire pour voir les effets du « non-redoublement ». Il pense que l'abolition du redoublement est possible mais que cela nécessite un bon suivi des enseignants.

IV. Conclusion

En ce qui concerne notre thématique, nous nous sommes rendu compte que le redoublement peut avoir de nombreuses conséquences sur les élèves et qu'aborder la problématique de l'abolition du redoublement nécessite un remaniement du système scolaire dès le primaire de manière à ce que chacun arrive avec les mêmes bases en secondaire. Il faudrait également envisager un soutien psychopédagogique plus fort pour aider les élèves dans leurs choix d'orientation.

Il n'est donc pas question d'un pour ou d'un contre le redoublement mais bien de savoir si la société est prête à investir dans de nouvelles visions pédagogiques ou si elle préfère rester dans un système traditionnel tout en connaissant les conséquences que cela peut avoir sur les apprenants.

Nous aimerions également dire que ce travail nous a apporté beaucoup puisque nous avons pu enrichir nos idées de départ par rapport au redoublement grâce à nos recherches documentaires et à la participation de nos invités. Cela nous a également aidés à apprendre à gérer l'organisation que nécessite un tel débat.

V. Références bibliographiques

Chapelle, G., Meuret, D. (dir)(2006). *Améliorer l'école*. Paris: Presses universitaires de France, coll. "Apprendre", p.166 – p. 174

Crahay Marcel, 18/11/2003, *Peut-on lutter contre l'échec scolaire ?*, Edition De Boeck, Collection Pédagogies en Développement

Draelants Hugues, juillet 2006, *Le redoublement est moins un problème qu'une solution*, In <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/girsef/documents/052cahier/pdf>, dernière consultation le 06/11/2009

Dubet François, *Pourquoi ne croit-on pas les sociologues ?*, Education et Sociétés, n° 9, 01/2002

Dupierreux Jean-Marie, 30 juin 2008, *Papier de Travail : Le redoublement scolaire et son coût*, <http://www.statistiques.cfwb.be/rapports/documents/PDT%20-%20Le%20redoublement%20scolaire%20et%20son%20cout.pdf>, dernière consultation le 06/11/2009

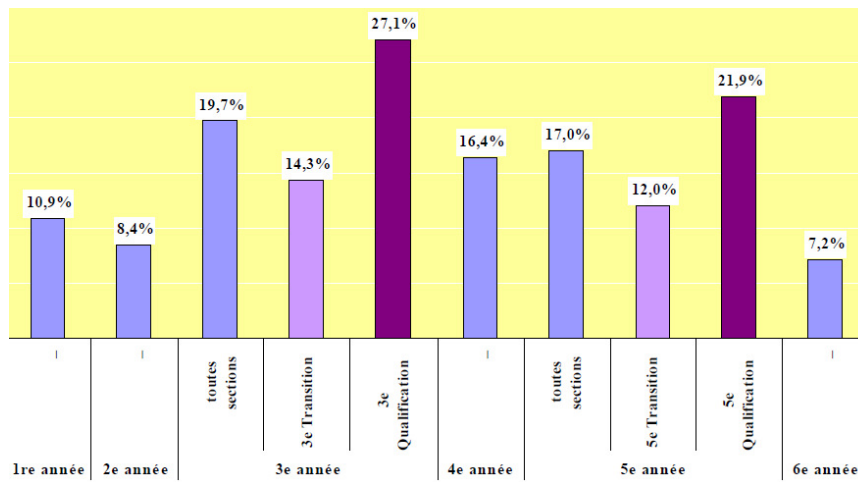
Galand Benoît, novembre-décembre 2006, Réussite scolaire et estime de soi, *Sciences Humaines*, n° 5, p. 65 – p. 68

Service juridico-administratif de la Fédéfoc, novembre 2007, *Des référents légaux balisent l'action pédagogique des établissements de l'enseignement fondamental*, http://www.segec.be/Documents/Fedefoc/animpeda/decrets_referents_reseau.pdf, dernière consultation le 06/11/2009

Van Kempen Jean-Luc, 2008, *L'école sans redoublement est-elle possible ?*, <http://www.ufapec.be/files/files/REDOUBLEMENT.pdf>, dernière consultation le 19/11/2009

VI. Annexes

1. Les taux de redoublants dans l'enseignement secondaire ordinaire (2006-2007)



Source : CFWB & Etnic, *Statistiques de l'enseignement de plein exercice et budget des dépenses d'enseignement, 2006-2007.*